## 1 \* Approbation du PV du 04 juillet 2025.

## Vote POUR à l'unanimité

#### 2 \* Délibération RGPD devis GAIA

La loi RGPD oblige les communes à protéger les données sur un serveur. La commune a demandé des devis. Le moins cher est le devis GAIA Protect pour un coût de 225 €/an (jusqu'à 199 habitants). Ce devis est validé par le conseil.

# VOTE - POUR à l'unanimité

- Charge le Maire de l'exécution de cette délibération

#### 3\* Délibération Recensement

La commune est dans l'obligation d'établir un recensement. Mme le Maire a demandé à Laurine LAPEYRE d'effectuer le recensement. Il va durer 15 jours/3 semaines. Le conseil propose une indemnité de 1000 € brut.

#### **DÉCIDE** :

## **VOTE - 7 POUR - 1 ABSTENTION (P. LAPEYRE)**

Charge le Maire de l'exécution de cette délibération.

## 4\* Délibération «notification des révisions statutaires de Territoire d'énergie Drôme-SDED

Mme le Maire fait la lecture de la notification des révisions statutaires. L'évolution statutaire doit rentrer en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2026.

## **DÉCIDE**:

#### **VOTE - POUR à l'unanimité**

- Charge le Maire de l'exécution de cette délibération.

## 5\* Délibération PLUi - Documents reçus par la CCD

Le conseil étudie la carte des zones constructibles. 1 seul terrain est constructible pour construire 4 maisons (ancien camping en face de chez la cave Granon).

#### **DÉCIDE:**

**VOTE - 6 POUR - 2 ABSTENTIONS** 

## 6 \* Délibération Proposition d'un défibrillateur

Un défibrillateur est obligatoire dans les communes. Mme le Maire demande au conseil à quel endroit peut-on installer ce défibrillateur? Mme le Maire a demandé un devis à l'entreprise 2PRP. Le devis représente 2457 € (installation non comprise). A ce devis, il faudra rajouter les frais d'entretien.

La commune va demander d'autres devis pour prendre une décision.

## **DÉCIDE**:

**REPORTER** 

# 7\* Devis délimitation parcelle éboulements village

Des habitants demandent que la commune sécurise ce secteur (chute de pierre). Mme le Maire propose de faire venir un géomètre pour effectuer la délimitation. Une fois le passage du géomètre, l'entreprise TOPOGRAF passera sur la commune. Si les pierres tombent sur la parcelle communale, la commune demandera à une entreprise d'installer un grillage pour protéger cette partie. Si la parcelle appartient à un propriétaire, ça sera au propriétaire de prendre en charge cette sécurisation. Le devis TOPOGRAF est de 720 € TTC.

### **DÉCIDE**:

VOTE POUR à l'unanimité

## 8\* Délibération et arrêté du Maire PCS

Toutes les communes doit avoir un plan de sauvegarde. Le plan de sauvegarde est déclenché par Mme Maire. Un schéma est mis en œuvre (accident, feu de forêt, inondation....etc). Ce plan comprend des informations suivantes : géographie, superficie, population, nombre de personnes âgées, les manifestations, lieux publics, entreprises individuelles, risques naturels (inondation, pollution, séisme, incendie), risques technologiques (accident routier grave matière chimique), cartographie, schéma d'alerte et poste de commandement, organisation alerte de la population, accueil hébergement évacuation, événement météorologique, incendie de forêt, séismes, accidents de surface routiers et ferroviaires, pollution du réseau, alimentation eau et nourriture, annuaire de crise autorités, lieux de rassemblements, communes environnantes.

## **DÉCIDE**:

## **VOTE POUR à l'unanimité**

## 9\* Délibération pour l'eau

Depuis octobre 2024 c'est la fin de l'obligation de transfert d'eau. La commission eau propose un service mutuel. Le conseil doit voter d'adhérer au service mutualisé intercommunal pour un démarrage début 2026. Le coût est de 960 €/an.

Mme le Maire fait la lecture de la convention proposée (objectifs, charte, engagement...).

### **DÉCIDE**:

**VOTE - 7 POUR - 1 ABSTENTION** 

## 10\* Délibération travaux captage

Mme le Maire explique que les bornes ne sont pas au bon endroit. Il faut refaire la clôture. Actuellement il y a des trous.

Le devis Liotard est de 19698 €

## **DÉCIDE**:

**VOTE POUR à l'unanimité** 

## - Questions diverses

-Repas de la commune : le conseil propose de renouveler le repas de fin d'année. Mme le Maire va demander des devis chez un traiteur. Le conseil propose le samedi 13 décembre 2025.

## **CLÔTURE 20H28**